

# Proposition de modèle de dépôt collectif RSST

## Réforme Collèges

Modèle à adapter en fonction de la structure et des dispositifs de l'établissement, des effectifs prévisionnels, de la dotation horaire et de la ventilation proposée :

« Les réformes engagées actuellement dans les collèges nous font ressentir une profonde inquiétude quant à nos conditions de travail et à notre avenir. Sous couvert d'une enquête qui ne semble pas du tout répondre à la réalité de notre établissement, la réforme dite du « choc des savoirs » nous pousse encore davantage vers une détresse psychologique difficilement supportable.

L'annonce de la dotation faite lors du conseil pédagogique nous inquiète à plus d'un titre :

- L'établissement perd une division, nous laissant envisager une rentrée avec des effectifs de 4ème et de 6ème à 29. Et quid des éventuels redoublements annoncés par notre ministre et/ou des arrivées d'autres élèves ?
- la dotation de la SEGPA ne semble pas non plus suffisante pour espérer ne serait-ce qu'un fonctionnement minimal
- les groupes de niveaux, dont le nombre a été fixé par les services de l'Etat en fonction des résultats aux évaluations, ne disposent même pas des moyens minimaux pour être mis en place sans devoir puiser dans les heures d'autonomie, nous obligeant ainsi à « déshabiller » les autres disciplines pour les faire fonctionner
- les enseignant-es de sciences et de langues vivantes, qui bénéficient habituellement de moyens d'autonomie pour dédoubler les classes, se retrouvent en sous-service, avec des conditions d'enseignement considérablement dégradées, des effectifs qui les empêchent d'expérimenter et de pratiquer, et qui devront effectuer des compléments de service ailleurs, tout cela en raison du financement insuffisant des groupes de niveaux et de l'utilisation de la marge d'autonomie à cette fin
- nous sommes réduit-es à préparer la rentrée prochaine sans même un texte de loi ou une circulaire qui encadre les réformes qui vont impacter cette rentrée
- les enseignant-es de musique et d'arts plastique sont mis en concurrence via les médias avec le théâtre et l'histoire des arts sans plus d'informations de notre ministère

Ajoutons les propos inadmissibles de notre ministre quant à notre travail.

Nous vivons cette situation comme de la maltraitance vis-à-vis de notre profession et de nos élèves. Ce malaise nous ronge car nous avons le sentiment de ne plus être en mesure d'offrir les meilleures chances aux élèves de Ville que les parents, dans ces conditions, risquent de scolariser dans le privé, tout comme le fait notre ministre. »